



Municipalité de Marston Canton

158, route 263 Sud

Marston (Québec) G0Y 1G0

Téléphone : 819-583-0435 Télécopieur : 819-583-6604

dg@munmarston.qc.ca

AVIS PUBLIC (DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE)

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Julie Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Marston Canton, qu'il y aura séance ordinaire le lundi 4 avril 2022 à 19h, au lieu ordinaire des séances soit au 158 route 263 Sud à Marston.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

En vertu de l'article 7.3.1 du Règlement de zonage 2006-049 qui stipule qu'il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain pour pouvoir y implanter un bâtiment accessoire. Or, le demandeur désire installer une remise sur le terrain pour pouvoir y loger ses différents outils utilisés aux fins de l'aménagement du terrain en prévision de construire un bâtiment principal l'an prochain.

Identification du site concerné

Sur le lot 632 0335 situé au 421 chemin Ernest Martin à Marston, propriété de monsieur Daniel Campagna et de madame Nathalie Lapré.

Tout intéressé désirant se faire entendre par le conseil relativement à cette demande peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivants la publication de l'avis.

Courriel : dg@munmarston.qc.ca

Courrier : Municipalité de Marston
 158, route 263 sud
 Marston (Québec) G0Y 1G0

Donnée à Marston, ce 15 mars 2022.

Julie Boucher
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Julie Boucher domiciliée à Frontenac et occupant la charge de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Marston, déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désigné par le conseil entre 8h30 et 16h30

En foi de quoi, je donne ce certificat le 15^e jour du mois de mars deux mille vingt-deux.

Signé :

Julie Boucher, Directrice générale
Secrétaire-trésorière